

une parole partagée pour
avancer contre la pauvreté



K. La Main

Le micro est une arme Et si le Parlons-en se mettait à la radio? jeudi 12 février 2015

Prochaine rencontre: jeudi 12 mars
enregistrée par Radio Grésivaudan

Nous sommes une quinzaine aujourd'hui: ancien-nes de la rue, mal ou non-logé-es, membres d'associations ou de collectifs dont RSA38, Mort De Rue Grenoble, Point d'Eau, Femmes SDF, Alliance Citoyenne, Entr'actifs Voiron... Eric Le Baj, de Radio Grésivaudan, est présent pour nous aider à monter un projet d'émission de radio.

Prendre la parole

La parole est une arme, pour se raconter avant que d'autres nous racontent, pour se renforcer, pour agir aussi. Mais prendre la parole en public est difficile et nous ne sommes pas tous égaux devant un micro. S'approprier cet outil est une manière de construire une parole qui soit entendue, d'affirmer qu'il n'y a pas de professionnels de la parole. Le «Parlons-en» est un lieu de croisement de personnes qui connaissent la galère, qui la côtoient dans leur métier, qui se sentent concernées par elle. Une émission de radio pourrait faire entendre cette diversité de voix.

Élever la voix

Parler de la vie à la rue à la radio, c'est faire connaître au plus grand nombre des réalités qu'ils ignorent peut-être. C'est aussi l'occasion de casser des clichés sur les SDF relayés dans les médias dominants, en refusant de déléguer la parole.

Jusqu'ici, au «Parlons-en», il y a eu des prises de parole fortes, des récits multiples et des points de vue très différents. Toute cette matière est condensée et diffusée dans des comptes-rendus écrits. Le dire à la radio serait une nouvelle façon de montrer à la fois ce qui se passe «entre nous» au Parlons-en, et ce qui se passe dans la rue à Grenoble.

«Moi je m'exprime mal et je vois que ceux qui parlent mieux sont mieux entendus.»

«Tout le monde peut parler à la radio, quelque soit sa voix, son élocution, ses connaissances»

«Dire tout haut, dire publiquement ce qu'on se dit là entre nous: voilà ce qui se passe dans la rue à Grenoble, voilà ce qu'on vit»

Que peut-on, que veut-on dire à la radio?

«On n'est pas propriétaires de votre parole. Notre but à Radio Grésivaudan est que les gens puissent être autonomes»

«Cesser d'être invisibles»



«On peut tout dire à la radio, dans le cadre de la loi: pas d'insultes, pas de propos racistes, pas de diffamation. Le reste, à vous de décider.» Beaucoup de choses sont possibles: une chronique, un reportage, une émission, du direct, une table ronde, un débat avec des responsables... On décide, pour une première, de transmettre des récits avant tout, pour

alerter, pour interpeller, en partant du vécu de chacun. Une émission qui serait construite comme «les actualités de la rue», ce moment qui ouvre le Parlons-en et qui révèle souvent une grande richesse de témoignages, d'alerte, de colères, de partage d'informations. Aujourd'hui en particulier, beaucoup de sujets ont été amenés:

Décès de Samy Bouzaïda

Le corps de Samy a été retrouvé en août au barrage de Saint Egrève. Il avait 39 ans. Sa famille mène actuellement les démarches pour pouvoir l'inhumer au carré musulman de Poisat, et tient à ce que tous ses amis puissent être présents le jour des obsèques. Le collectif Mort De

Rue relaiera la date le plus vite possible. **«Voilà ce qu'on pourrait dire, si on faisait de la radio: simplement énoncer les noms des personnes mortes à la rue ou des conséquences d'une vie à la rue, à Grenoble, ces derniers mois.»**

Demands d'asile: des marionnettes?

Une femme algérienne raconte: **«Je suis dans la rue avec mes deux enfants. J'appelle le 115 tous les jours. J'ai vu les élus, les associations, il n'y a rien à faire. On est déchirés, mon fils m'échappe, il manque le lycée. Je suis en procédure prioritaire... On est des**

marionnettes? On est en plastique pour eux? C'est un suicide à petits feux.» La «procédure prioritaire» est déclenchée lorsque le Préfecture refuse de délivrer le document provisoire de séjour. Elle peut déboucher sur une obligation de quitter le territoire.

Remises à la rue, grève du 115, SDF hors critères... Colères

Beaucoup d'indignation face à ces récits de galères qui se multiplient. En décembre, les écoutants du 115-Isère se sont mis en grève quelques heures pour protester contre les critères de plus en plus restrictifs qui obligent à trier les demandeurs d'hébergement. Le 115 reçoit environ 150 appels par jour. Faute de places disponibles, seulement 2% des demandes sont satisfaites.

Une participante ajoute qu'il y a tellement de personnes à la rue que les sélections deviennent insupportables, en particulier pour des personnes qui ne rentrent pas dans les critères et restent des années sans hébergement.

Et il y a aussi le «31 mars»: à la fin du dispositif hivernal, on assistera aux traditionnelles remises à la rue sans solution de relogement pour la majorité.

«Et ceux qui ne rentrent dans aucune case? Si tu as un chien, que tu es seul, que tu n'as pas de maladie grave... Tu n'es pas sélectionnable!»



Photo: Rue89

Être hébergé-e à Perce-Neige

Un homme et une femme hébergés sur le site Perce-Neige pour l'hiver racontent leurs difficultés quotidiennes. Toilettes en désastre, pas de douches, ambiance violente, horaires difficiles... **«On n'a même pas les clés des Algéco. Même pour ça ils ne nous font pas confiance.»** Il n'y a pas de travailleurs sociaux, juste un vigile de nuit. Pas de suivi social ni même technique: **«Une cabane est restée trois**

semaines avec une fenêtre cassée.» Chaque matin, les hébergés doivent partir tôt pour ne revenir que le soir, même le week-end alors que tous les lieux d'accueil sont fermés. Une femme raconte qu'une pression est mise pour qu'elle partage son Algeco: jusqu'où est-on libre de refuser? **«Beaucoup de gens ne sont pas au courant de ce qui se passe ici. Y compris les élus.»**

«Il faut voir les conditions d'accueil. Tu es à l'abri, mais ça laisse des séquelles!»



Perce-neige, photo 2013

Occupation d'une maison vide dans le quartier Teisseire

En janvier, le collectif Logement/Hébergement a occupé publiquement une maison vide appartenant à l'EPFL (organisme public émanant de la Metro). Il existe une Loi de réquisition que le Préfet peut actionner, mais bien trop rarement appliquée. Ici, ce sont des militants qui ont décidé d'agir. Aujourd'hui, une famille auparavant sans domicile s'est installée dans la maison et des négociations sont en cours avec les pouvoirs publics pour obtenir un

conventionnement, un bail, même précaire. Ce collectif a également lancé un appel pour «les droits et la dignité des occupant-es de terrains et bâtiments vides» dont plusieurs associations et collectifs sont signataires. Ce mode d'action éveille des possibles. **«Quand on en a marre d'attendre que ça bouge, voir que des actions comme ça sont possibles, ça donne envie»**



La maison occupée - 24 janvier 2015

Le Lieu: quelles suites?

De fil en aiguille, le projet se construit et se précise. C'est celui d'un lieu de croisements et d'échanges, un espace qui se nourrirait de l'expérience de «La Piscine» et du «Parlons-en» à la fois, un lieu-ressource et un lieu d'expérimentations.

En attendant de trouver un local qui accueillerait ce projet, il est proposé de construire un programme de rencontres qui permettraient de préfigurer ce que

serait le Lieu, de se rencontrer, d'élargir le groupe, de tester les envies et les attentes... Il pourrait s'agir d'« après-midis nomades » organisées dans différents endroits susceptibles de les accueillir, des accueils de jour par exemple. Pour imaginer le programme du premier «Lieu nomade», il est proposé de se retrouver **mardi 24 février à 10h.** (voir en fin de compte-rendu).

«Avant d'avoir un local, on peut imaginer des moments «hors-les-murs», des «après-midis nomades»



L'émission de radio: enregistrement le 12 mars

Tous les sujets abordés aujourd'hui pourraient constituer le contenu de l'émission. Pour une première expérience, on propose de fonctionner comme lors d'un «Parlons-en» habituel: accumuler des récits, raconter des situations, interpellé sur un enjeu; faire entendre les voix des anciens de la rue, des gens de la rue, des mal-logés, des bénévoles, des travailleurs sociaux, des habitants... Des personnes de Radio Grésivaudan seront présentes lors du prochain Parlons-en pour enregistrer puis faire un montage. L'idée serait de pouvoir diffuser cette émission avant le 31 mars, fin du dispositif hivernal. Pour celles et ceux qui souhaitent préparer, **rendez-vous mardi 24 février à 14h à Point d'Eau.**

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mardi 24 février, 10h: Discussion sur le Lieu
Café du 5, Place Lavalette

Mardi 24 février, 14h: Préparation de l'émission de radio
Point d'Eau, 31 rue Blanche Monier

Jeudi 26 février, 12h30: Réunion collectif Mort De Rue
Point d'Eau, 31 rue Blanche Monier

Jeudi 12 mars, 10h/12h: Parlons-en
Maison des Habitants-Centre Ville, 2 rue du Vieux Temple
(Tram B «Notre-Dame/Musée»)
Radio Grésivaudan enregistrera les échanges

RADIO GRESIVAUDAN (87.8 Grenoble) est une radio associative non commerciale. C'est une radio locale qui existe depuis 1981. Son activité se répartit sur 6 axes : l'information, l'expression, la formation, la création, l'expérimentation, la production.

Plus d'infos: www.radio-gresivaudan.org



«Parlons-en»?...

Le Parlons-en est un espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité: habitants de la rue, associations, acteurs sociaux, citoyens, institutions, élus... Originaire de Charleroi en Belgique, en 2000, il a été mis en place à Grenoble en 2009.

Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne

www.arpenteurs.fr/Parlons-en



Parlons-en février 2015 - contact@arpenteurs.fr



Rhône-Alpes